

© Atelier Ferret Architectures



## Reconstruction d'un nouveau Dojo municipal Ville de Brive-La-Gaillarde (19)

ATELIER FERRET ARCHITECTURES

### *Démolition et reconstruction du Dojo*

*Il sera composé notamment : de 4 tatamis (400m<sup>2</sup>), d'une salle d'échauffement (200m<sup>2</sup>), d'un local anti-dopage, d'une infirmerie, d'une salle de pesée et d'une salle de musculation pour assurer la préparation physique et la récupération des athlètes.*

*Surface prévue : 2 730 m<sup>2</sup> - Budget : 5,4 M€ HT*

*Années de la mission : 2024-2025*

*Missions MP CONSEIL : Programmation, Choix du maître d'œuvre*

### LE PROJET

La ville de Brive-la-Gaillarde prévoit la construction d'un nouveau dojo municipal pour remplacer l'équipement actuel, jugé obsolète et inadapté aux besoins des clubs et compétiteurs. Le futur dojo sera conçu pour accueillir 700 personnes et intégrera des espaces de vie et de gestion pour les clubs, notamment un club-house, une salle de réunion, et plusieurs bureaux administratifs destinés aux entraîneurs et responsables associatifs. Un espace dédié aux spectateurs, comprenant des tribunes de 400 places et des sanitaires accessibles, permettra de répondre aux exigences des compétitions officielles. Enfin, des locaux techniques et des espaces de stockage seront intégrés pour assurer un fonctionnement optimal du site.

Les enjeux du projet sont d'améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité des installations, de permettre la tenue de compétitions de haut niveau. Un des objectifs est de construire un bâtiment à haute performance énergétique, intégrant des énergies renouvelables, une gestion optimisée de la consommation et un système de récupération des eaux de pluie.

### LA MISSION MP CONSEIL

Avec les services de la ville et sur la base du préprogramme déjà rédigé, MP CONSEIL a réalisé le programme technique détaillé de ce nouvel équipement, considérant les besoins techniques, enjeux budgétaires et calendaires et l'opération.

Le programme a servi de cahier des charges pour l'équipe de conception.

MP CONSEIL a accompagné la ville dans une procédure de choix d'une maîtrise d'œuvre par procédure de concours.